L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 6 décembre 1907.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 618 rue Canal, N.-O., Lne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin...	48	9
Midi.....	56	13
3 P. M.....	58	14
6 P. M.....	58	14

AU MAROC.

La tâche de la France au Maroc se dessine de plus en plus nettement, et il n'est pas à supposer que le gouvernement français n'ait pas prévu les événements qui se produisent, tout au moins fait entrer en ligne de compte dans l'élaboration de sa politique et de son plan d'action des incidents comme ceux qui ont éclaté en ces temps derniers.

L'occupation de Casablanca et les leçons données aux Maures de la région environnante, leçons qui avaient pour but de démontrer la supériorité des moyens dont disposent les Européens pour attester leurs droits et les faire prévaloir, n'étaient évidemment considérées que comme les préliminaires d'une action plus vaste, devant s'étendre avec le temps au territoire entier de l'empire chérifien.

L'ordre et la tranquillité sont, quoiqu'on en dise, incontestablement rétablis dans la région de Casablanca, et les communications entre cette ville, Tanger et d'autres ports avec la capitale du pays, Fez, sont maintenant sûres et régulières. La meilleure preuve qu'on puisse donner c'est le fait que la commission franco-espagnole pourait l'organisation de la police marocaine conformément à l'acte d'Algésiras. Ses travaux sont même assez avancés pour qu'il soit permis de croire raisonnablement que cette police fonctionnera avant longtemps dans toutes les provinces soumises à l'autorité du sultan reconnu par la France et les puissances.

Quant aux tribus dissidentes rangées sous l'étendard du frère du sultan, qui étaient en état de rébellion bien avant l'intervention de la France, il faudra du temps pour les réduire, mais le sultan, soutenu par les armes françaises et fort de l'appui moral des puissances y réussira sans aucun doute.

On a fait beaucoup de bruit récemment à propos d'un incident qui s'est produit en Algérie près de la frontière marocaine. Un petit poste français a été attaqué par un parti de plus de mille Marocains. Les soldats, au nombre d'environ cent, se sont repliés en bon ordre, luttant pied à pied malgré de sérieuses pertes, deux officiers et onze hommes, et ont tenu bon jusqu'à l'arrivée des renforts devant lesquels les Maures se sont enfuis, laissant plusieurs centaines des leurs sur le terrain.

La conquête de l'Algérie, qui a duré tant d'années, est remplie d'incidents de ce genre, et ceux qui se produisent aujourd'hui n'ont pas plus d'importance. Il faut les réduire à leurs justes proportions et surtout n'y pas voir la menace d'une guerre sainte qui embrasserait l'Afrique du Nord. L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte sont aujourd'hui organisées de façon qu'un soulèvement général des Musulmans est impossible.

D'un autre côté, on a prétendu que le gouvernement allemand devenait plutôt hostile à la politique française au Maroc. Ceux qui émettaient cette théorie se basaient sur une déclaration du chancelier impérial de Bulow à la tribune du Reichstag, dans laquelle, tout en admettant que la France ne pouvait agir autrement, il a dit que l'état de choses n'était pas de nature à satisfaire pleinement l'Allemagne.

Or, M. de Bulow avait à prévenir une crise ministérielle et à préparer le Reichstag à l'octroi de crédits pour l'augmentation de la flotte, et il a jugé utile à sa politique de laisser entrevoir au parlement la possibilité de complications internationales. Bien d'autres chefs de gouvernements ont usé de la même "ficelle" pour obtenir des crédits, et M. de Bulow n'a pas même le mérite de l'invention. D'ailleurs l'Allemagne est liée par l'acte d'Algésiras et elle n'a pas l'intention de forfaire sa signature.

Derrière un chapeau

Sur un plateau de velours tendu, s'amoncellent un demi-sphère des plumes violettes : c'est un chapeau. C'est même un chapeau définitif ; on ne fera rien qui intercepte plus exactement la vue. Fi de ces grandes plumes indolentes dont les rinceaux en crosses ajouraient le paysage. Adieu, ces légers squelettes de pennes de vautour, qui, au théâtre, élevaient devant les scènes inconvenantes le nuage blanc de l'Ida. Nous avons enfin le chapeau bloc.

Bien ajusté devant le champ visuel d'un spectateur moyen, un seul de ces chapeaux suffit à masquer la scène. Sa forme compacte, son contour symétrique, son chargement en tas, constituent un écran en demi lune. Supposez un chapeau de 50 centimètres de largeur ; les modistes se récrieront, et déclareront qu'elles ne peuvent rien faire d'aussi petit ; gardons pourtant cette base. Imaginons un spectateur placé à une distance de 75 centimètres derrière ce chapeau, et à 10 mètres de la scène. Un calcul extrêmement simple montre que la longueur de scène interceptée sera de 6m 66. Supposons maintenant les spectateurs rangés en échiquier ; un homme qui, dans les mêmes conditions, est placé derrière deux femmes élégantes, dont les chapeaux se touchent, doit se résigner à ignorer ce qui se passe derrière une longueur de rampe de 13m 12.

En fait, on n'est plus au théâtre : on entend une répétition photographique de la pièce ; mais on l'entend derrière un mur ; on sait qu'il se passe quelque chose, et on ne voit rien. C'est le comble du tragique. Dans un pays où les actrices se piquent d'être très jolies, c'est peut-être aussi une précaution inamicale prise par les spectatrices, pour cacher aux hommes les beautés de la scène. Les hommes ne semblent pas décidés à user de représailles. Ils ne gardent pas leur chapeau ; ils ne viennent point au théâtre portant un bonnet à poil, le manchon de poil jaune où leurs grand-mères élevaient leur progéniture, ou coiffant la casque du roi d'Italie. Ils sont résignés. Ce sont les femmes qui protestent. Une spectatrice surmontée d'une table à bouillotte entend derrière elle une autre dire : n'est honteux de venir au théâtre avec ces chapeaux là ! Elle se retourne : son interlocutrice est elle-même empanachée comme la maîtresse de Vendredi. Une autre proteste auprès du régisseur de la salle. "Monsieur, dit-elle, j'ai passé un contrat avec le théâtre. J'ai le droit de voir." Mais, celle-là est peut-être une avocate qui regrette la toque. L'autre jour, les protestations deviennent si fortes, qu'une dame ôte enfin son chapeau ; on voit alors paraître la plus jolie tête du monde, frisée, bardée d'un ruban, préparée pour le plaisir des yeux ! le chapeau était gardé non point par nécessité, mais par mode.

Les protestations recommencent tous les soirs. Elles sont le seul moyen efficace de supprimer l'abus. Seulement, on se demande quels vestiaires contiendront ces coiffures plus larges chacun qu'une roue de carrosse. A deux chapeaux par mètre carré, il faudra un demi-hectare pour le service de mille spectatrices. Le plus simple serait d'expédier ces galurins par un service particulier d'automobiles, dans la Galerie des Machines. Et peut être, à dire vrai, la question des vestiaires doit-elle être préalable à celle des chapeaux. Enfin, il ne faut pas oublier que les théâtres ne peuvent rien contre une spectatrice qui s'obstine à rester coiffée. Seul, le préfet de police peut faire un règlement. Puisse M. Lépine, avec l'esprit de décision et le courage personnel qu'on se plaît à lui reconnaître, faire tomber ces paquets de plumes, ces carcasses de carton, ces aunes de velours. Et, dégagées de ce fatras, apparaîtront mille petites têtes charmantes, étonnées d'être nues, riantes, bouclées, frêles, piquées d'un papillon.

La Question du Congo.

D'un Correspondant :

Avant de repartir pour la France, le roi a eu un long entretien avec M. de Trooz, chef du cabinet, et M. Renkin, ministre de la justice, au sujet de la question du Congo. M. de Trooz et M. Renkin ont ensuite eu une entrevue avec M. Davignon, ministre des affaires étrangères, ce qui paraît bien indiquer que toutes les difficultés du moment portent sur le texte du traité de cession établi par les représentants de la Belgique et de l'Etat indépendant. A la séance de jeudi de la commission parlementaire, M. Vandervelde a posé nettement la question du traité de cession. Il a demandé si le projet de traité de reprise serait communiqué en temps utile pour être discuté avant les élections de mai 1908 et si le gouvernement tiendrait les promesses faites. M. Schollaert, président de la commission parlementaire, a accepté de s'informer à ce sujet auprès du gouvernement. On sera donc fixé d'ici à quelques jours sur l'état réel des travaux des plénipotentiaires qu'on assure terminés depuis une quinzaine de jours déjà.

—La Chambre de commerce d'Anvers vient de décider d'envoyer à toutes les chambres de commerce d'Angleterre un ordre du jour faisant appel à la loyauté de leurs sentiments pour les inviter à user de leur influence sur le peuple anglais afin de "mettre un terme à la campagne menée en Angleterre au moment où le peuple belge tient à consacrer ses droits et à sauvegarder ses légitimes intérêts dans la plénitude de sa liberté".

Uneeda Biscuit

Un aliment au travail —
Un aliment au sourire —
Un aliment au chant —
Energie et plaisir dans chaque paquet.
L'aliment le plus nourrissant extrait du froment.

5¢ en boîte hermétiquement protégée contre la poussière et l'humidité.

NATIONAL BISCUIT COMPANY

La gouvernante de Musset.

On annonçait récemment la mort de Mme Martellet, née Adèle Collin, qui fut la gouvernante de Musset, et qui avait fait mentir le mot connu : "Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre". Pour cette servante au cœur fidèle, son grand homme fut plus grand encore que pour tout le monde.

Elle ne parlait que de lui, avec un enthousiasme sans ombre. On sait qu'elle réunit en volume les plus attachants de ses souvenirs. Elle y raconte d'une manière émouvante la mort du poète, dont elle recueillit le dernier soupir. L'inauguration de la statue de Musset fut le plus beau jour de sa vie.

Entre temps, Adèle Collin avait épousé un gendarme. Longtemps elle tint une petite boutique d'horlogerie, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; puis, octogénaire, elle se retira dans un petit appartement de la rue de Duras, où elle vivait entourée de souvenirs du poète, des portraits, des croquis à la mine de plomb (car l'auteur des "Nuits" avait un gentil brin de crayon à sa plume), un buffet, un buffet d'acajou, épave du mobilier de Musset, —"Musset a toujours vécu dans l'acajou", disait Arsène Houssaye avec quelque mépris aristocratique.—"Non répondait Adèle Collin.... Nous n'avons connu l'acajou qu'après "Carmosine"....."

Elle vivait d'une petite rente versée par la Société des Gens de Lettres sur les droits d'auteur du poète.

THEATRES.

JARDIN D'HIVER.

La Winter Garden Opera Company débute ce soir au Jardin d'Hiver, rue Baronne près Poydras, dans le "Fortune Teller", un opéra comique de Victor Herbert, et la location des places indique que la salle sera remplie.

Des souvenirs seront présentées aux dames à la représentation de ce soir.

ORPHEUM.

Les numéros de chant, de pantomime, de comédie, d'exercices acrobatiques qui composent le spectacle de vaudeville de l'Orpheum sont extrêmement intéressants et le public fait fête aux artistes.

La présence de l'Orpheum Road Show donne au programme de la semaine prochaine un intérêt tout particulier.

TULANE.

Le Tulane donne aujourd'hui les deux dernières représentations de "The Lion and the Mouse", cette jolie comédie dramatique qui a obtenu un plein succès depuis dimanche dernier.

Demain soir débute la troupe à la tête de laquelle se trouve Robert Mantell, le grand tragédien. C'est dans le répertoire shakespearien que cette troupe se fera applaudir.

CRESCENT.

Le drame qui a pour titre "Human Hearts" est donné en matinée à prix populaires et ce soir, et il y aura foule pour en fêter les excellents interprètes.

Dans "Black Crook", le drame grand spectacle, on verra joué à partir de demain soir, divers numéros de Vaudeville sont intercalés, ce qui ne manquera pas d'intéresser les spectateurs.

L'ESPRIT DES AUTRES

—Docteur et client.

—Excusez-moi, monsieur le docteur, je ne puis vous appeler par votre nom ; je ne me le rappelle plus.

—Ça n'a pas d'importance ; appelez-moi vieux fou, si vous voulez.

—Oh ! non, pour oser cela, il faudrait vous connaître davantage.

La Banque de France aidera les financiers américains.

Paris, 6 décembre — Le correspondant de la Presse Associée dans cette ville a été informé aujourd'hui que la Banque de France continuerait à aider financièrement les Etats-Unis en escomptant des effets de commerce américains ou en envoyant de l'or en Angleterre contre des billets sterling à terme.

Cette aide sera continuée aussi longtemps que le besoin s'en fera sentir.

Un port de guerre dans l'île d'Heligoland.

Berlin, 6 décembre — Le gouvernement a accepté les plans des ingénieurs de la marine chargés de la construction d'un port dans l'île d'Heligoland, Mer du Nord. Ce port qui servira de station navale à la flotte allemande coûtera au gouvernement une somme de 35,000,000 de marks.

Les Immigrants de l'Ile Avery.

Les immigrants qui ont été ramenés par M. Stephen Jozsa, agent spécial du gouvernement austro-hongrois, de l'île Avery où ils étaient employés dans la McIlhenny Canning Company, ont été presque tous placés dans diverses manufactures de la Nouvelle-Orléans, de sorte qu'ils sont à l'abri du besoin pour le moment.

Mais s'ils ont été emmenés de l'île Avery où ils étaient retenus contre leur gré, le consul d'Autriche-Hongrie ne peut comprendre comment les fonctionnaires de la McIlhennery Canning Company ont pu saisir les quelques effets personnels de ces pauvres gens par le mauvais temps qui règne depuis quelques jours. Ces immigrants ont, pour la plupart, leurs femmes et leurs enfants, et les effets retenus à l'île Avery sont à peu près tous ce qu'ils possèdent au monde.

Le consul austro-hongrois, M. Franz Hindermann, se propose de demander compte à la compagnie devant la justice de la saisie des effets des immigrants retenus contre leur gré. Il a d'ailleurs écrit à ce sujet aux fonctionnaires de la compagnie.

Le consul Hindermann a reçu des offres de maraîchers des environs de la Nouvelle-Orléans pour l'emploi de ces immigrants.

Le comte Moroni, agent du gouvernement italien, a reçu des plaintes d'ouvriers italiens employés dans l'île ; et cependant la McIlhenny Company demande de nouveaux immigrants italiens.

Les Austro-Hongrois envoyés à l'île Avery étaient presque tous des artisans, et ils étaient conséquemment peu aptes aux travaux d'une fabrique de conserves d'huîtres. D'autre part les salaires avaient été réduits, à partir de lundi dernier, de $1.50 à $1.00 par jour.

EXPLOSION.

Hier à dix heures du matin une explosion s'est produite à bord du remorqueur "Archon" et trois hommes ont été blessés. Le remorqueur arrivait du Bayou Lafourche, et quand il est arrivé à environ dix milles de la ville la chaudière a sauté.

Le capitaine Abdon Le Blanc, de Bayou Sonnette, a eu la jambe gauche fracturée et a été échaudé au corps et au visage.

Z. Fontenette a eu la jambe gauche cassée en deux endroits et a été également échaudé au corps.

Aleck Plaisant a été blessé à la tête et au corps. Ce dernier a été envoyé à l'Hôpital de la Marine et les deux autres ont été transportés à l'hôpital de Charité.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

BROWN'S BRONCHIAL TROCHES — FOR COUGHS AND COLDS

Adoucissent l'inflammation de la gorge causée par rhume ou catarrhe. Ne contiennent pas d'opium.

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 15 Commencé le 21 nov. 1907

NOEL TRAGIQUE.

GRAND ROMAN INEDIT.

PAR

HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE.

Le drame de Locmariaquer

X

REGLEMENT DE COMPTES

Suite.

—Monsieur François Louvan, puisque vous m'avez interpellé je vous dirai que Me Loiseau, mon notaire et ami, a agi, en toutes circonstances, à votre égard, d'accord avec moi, avec une excessive patience.... Vous l'en récompensez mal en l'insultant, permettez-moi de vous le déclarer....

Il ne vous l'a point dit parce que vos insinuations ne l'ont assurément pas touché..... Vous n'êtes pas le seul à qui nous ayons prêté de l'argent..... Tous les autres ont pris envers nous les mêmes engagements que vous.... Il les ont tenus tous... Seul, vous restez notre débiteur ....Faites comme les autres.... Payez....

François ricana :

—Ah ! vous êtes d'accord !..... fit-il.... C'est bien.... Je suis fixé, maintenant....

Et se tournant vers Jacques :

—Allons-nous-en !.... Allons-nous-en !..... s'écria-t-il dans une violence.... Je veux qu'ils me fassent vendre, qu'ils nous mettent nus sur la route, les miens et moi.... Allons-nous-en, Jacques.... Viens....

Jacques retint François :

—Du calme..... Attends..... dit-il.

—Rien !.... Allons-nous-en, reprit François.... Ils sont d'accord.... Il n'y a rien à tirer d'eux.... Nous en sommes sûrs, à présent.... Qu'ils me fassent vendre.... Je veux voir ça....

—Vous le verrez, certes, avant huit jours.... fit Me Loiseau.

François ricana encore :

—Hein !.... clama-t-il.... Entends-tu le corbeau qui croasse ?.... On dirait qu'il a senti déjà le cadavre sur lequel il s'abattra bientôt.....

Il ne s'attaquait encore, pourtant, qu'au notaire, quelque envie qu'il eût de dauber aussi sur M. Duroc, qui lui en imposait, malgré tout.....

Jacques intervint :

—Excusez mon frère, messieurs.... dit-il très doucement. Il est exaspéré.... Cela s'explique.... Pour lui, c'est la ruine, en effet.....

—Ne m'excuse pas !.... reprit François.... Je ne demande pas pitié.... Je veux qu'on me vende.....

—Nous réclamons seulement notre dû, monsieur Jacques.... fit Me Loiseau.

—Leur dû !.... répliqua François.... La laine, la peau, le sang.... Qu'est-ce qu'on peut me prendre encore ?.... Mes os ?.... Prenez-les donc aussi....

—Songez, messieurs, reprit Jacques, que mon frère, privé désormais de ses barques, qui sont ses instruments de travail, ne saura comment vivre.....

—Je crèverai.... Cela leur est bien égal !.... s'écria François.... Pourvu qu'ils vivent grassement de mon bien.....

—Pardon, monsieur François Louvan.... dit le commandant d'une voix où sa colère, qui montait en lui, rendait vibrante.... si vous ne déposiez pas la somme que je vous ai prêtée, c'est vous qui aurez vécu, depuis sept ans, de mon bien.... grassement, sans rien faire — que vous saoûler et jouer, c'est connu....

—Que diable, monsieur Jacques, vous le savez tout aussi bien que nous !.... On serait tenté d'avoir pitié, peut-être, d'un brave homme qui aurait pris de la peine sans profit ; mais on ne s'intéresse pas à votre frère, qui a mené tous les siens à la ruine, et qui, au lieu de payer sa dette, fait, par-devant ses créanciers, le rodomont — ce qui ne peut me convenir plus longtemps.... Encore une fois, qu'il paie.... Autrement, finissons ce débat.... qui n'a que trop duré.....

Un moment, on put craindre que François ne répondît brutalement ; mais il se contint.

Il était toujours commandé par l'attitude hautaine, énergique du commandant Duroc....

Il le regarda fixement, sans articuler un seul mot — et il apparut alors, haineux.... plus farouche que dans une violence de parole....

—Vous avez dit, monsieur Jacques.... reprit M. Loiseau.. que votre frère, privé de ses barques, ne saura comment vivre... Mais il fera comme tant d'autres.... Il travaillera pour le compte d'autrui.

—Pour le compte de M. Duroc ? s'écrie François en ricanant de nouveau.... L'entends-tu le notaire, Jacques ?.... Il ne laisse rien perdre, lui.... Eh oui ! il paraît que M. Duroc veut faire pêcher.... Qu'm'a dit ça.... Il embauche déjà, à cet effet, à ce qu'il paraît, les meilleurs pêcheurs de la côte.... Le meilleur pêcheur de la côte, c'est moi, depuis que notre père n'est plus là.... On le sait, du reste....

Un malin, l'homme de loi.... Il rêve déjà d'embaucher François Louvan ruiné au profit de son client.... Il lui aura donné mes barques.... Il veut lui vendre mes bras.... L'engrenage !.... Le capital emporte broie tout, corps et biens....

Le commandant haussa les épaules et dit impérieusement :

—Une dernière fois, finissons, mon cher Loiseau....

—M. Duroc a raison, fit le notaire.... Voulez-vous payer, oui ou non ?

—Le capital, oui, répliqua François.... Le reste, non..... Je n'en démordai pas....

—Alors, conclut M. Loiseau, nous n'avons plus rien à nous dire.... Vous pouvez vous retirer, messieurs....

—Retirons-nous, reprit François.... Si mon frère n'avait pas cru devoir intervenir tout à l'heure, nous serions partis déjà.... Allons-nous-en... Viens viens, Jacques....

Mais Jacques ne bougea pas.

—Du calme, fit-il très doucement.... On ne conclut pas ainsi, dans une colère.... Nous sommes ici pour régler nos comptes, réglons-les.... Entre gens qui le veulent, fermement, on s'entend toujours finalement, surtout si l'on se décide à de mutuelles concessions ... Monsieur Duroc veut-il me permettre de donner mon avis dans la question, qui m'intéresse en somme comme répondant ?....

—Parlez, monsieur Jacques ! ....dit le commandant avec courtoisie.....

—D'abord, Monsieur Duroc... reprit Jacques, alors.... je vous supplie de croire que je ne veux mettre, en mes paroles, aucune acrimonie.... Ne voyez aucune intention mauvaise en tout ce que je dirai.....

Le commandant approuva par un geste....

—Tout à l'heure.... poursuivit Jacques.... mon frère a dit que pendant les trois premières années, après le prêt, il a versé environ huit cents francs par an .... soit, en tout, deux mille quatre cents francs.... Or, c'est exact.... J'ai contrôlé le fait... Du reste, M. Loiseau ne nous contredit pas ?....

—C'est exact, en effet.... fit le notaire....

—Bien.... continua Jacques .... Il est non moins exact que, pendant les quatre années qui suivirent, François ne versa rien .... Mais, son calcul est aussi rigoureusement fondé.... Huit mille francs, à cinq pour cent, donnent un intérêt annuel de quatre cents francs....

Par conséquent, au denier cinq — qui est déjà un taux acceptable, nous voudrez en convenir — François aurait dû, pour total des intérêts à percevoir, pendant sept années, deux mille huit cents francs.... Soit, entre la somme qu'il a payée et celle qu'il devrait, un écart de quatre cents francs....

Oui, oui, je sens l'objection.... le prêt a été consenti dans d'autres conditions.... Mais supposez que mon frère ait pu verser, chaque an, huit cents francs, comme pendant les trois premières années.... en sept ans, M. Duroc aurait donc perçu cinq mille six cents francs ; soit un revenu de dix pour cent....

—Revenu qui n'a rien d'excessif.... si l'on tient compte, en une pareille spéculation, des risques que l'on court.... dit M. Loiseau....

—Les risques !.... répliqua Jacques.... Il n'y en avait point puisque vous avez reçu des gages et ma garantie par surcroît..

—J'ai voulu dire .... expliqua le notaire.... que l'on ne pouvait s'attendre à recevoir tous les ans un produit pareil à celui des trois premières années.... Et nous l'avons bien vu, puisque depuis, nous n'avons rien reçu..

—Je vous l'ai dit.... clama François.... C'est vous qui êtes